

# Dis, Fuse ...



Felletin

FÉVRIER 2006

N° 31

*Bulletin Municipal de* **FELLETIN**

### Sommaire

*Le mot du Maire* p. 2

*Parmi les dernières délibérations :*  
*Les conseils municipaux du 17/11/05*  
*et du 15/12/05* p. 3 à 4

*Une page d'histoire :* p. 5-6  
*Felletin, ses origines et son histoire,*

*Dossier :* p. 7 à 10  
*Le nouveau visage du plateau sportif*

*Environnement - Le Point sur :* p. 11-12

*Questionnaire sur Dis Fuse :* p. 13

*En Bref :* p. 14-15

*Paroles d'assos :* p. 16 à 23  
*L'actualité des associations, par les associations.*

*Etat civil :* p. 24

*Agenda des manifestations :* p. 24

**I**l y a dix ans, notre bulletin municipal publiait son premier numéro. Notre commune n'avait rien eu de tel jusque là. Les élus de la ville souhaitaient une revue originale, sans publicité commerciale et qui ne se limitât pas à des informations sur l'activité municipale. Ils voulaient que notre bulletin rapporte la vie de Felletin dans toute sa richesse, avec des rubriques sur l'histoire multiséculaire de notre ville, ses associations foisonnantes, ses entreprises industrielles et commerciales. Le défi a été gagné, puisque "Dis Fuse" a connu très vite un grand succès. Non seulement il est lu dans chacun de nos foyers mais de nombreuses personnes qui habitent ailleurs, nous demandent de leur envoyer chaque numéro, à mesure qu'il paraît. En votre nom à tous je remercie la commission municipale qui, année après année, a travaillé et réussi à faire de "dis Fuse" ce qu'il est.

Je saisis l'occasion de ce numéro pour revenir sur un sujet qui tient à cœur à beaucoup d'entre vous : notre patrimoine bâti. Il m'est arrivé d'écrire une fois que Felletin avait tous les atouts pour devenir l'une des plus jolies villes du Limousin. Je le pense toujours. Mais notre magnifique patrimoine n'est pas encore assez mis en valeur. Le Conseil Municipal a pris sa part dans l'indispensable effort collectif : l'Eglise du Moutier, la maison Bardolle où s'est installé l'office de tourisme, la Chapelle Blanche, l'immeuble Renaissance qui abrite la médiathèque, en sont des preuves admirées de tous nos visiteurs. L'Eglise du Château va à son tour connaître une renaissance complète. Nous avons encore d'autres projets.

Et les bâtiments privés ? L'effort des propriétaires est inégal. Certains ont fait des travaux remarquables par leur bon goût. Mais d'autres n'ont commencé aucune rénovation. La négligence en est quelques fois la cause mais le plus souvent c'est le manque de moyens financiers qui arrête les bonnes volontés. C'est pourquoi la municipalité veut aujourd'hui attirer l'attention de tous sur les aides publiques qui sont mises à la disposition des propriétaires felletinois. Certains de ces financements sont gérés par la communauté de communes Aubusson-Felletin, d'autres par le Conseil Régional ; d'autres encore par le Parc Naturel Régional de Millevaches. Que nos propriétaires d'immeubles se dépêchent de les solliciter ! Les crédits affectés à la rénovation de notre habitat ne sont pas inépuisables. Les premiers à présenter un dossier seront les mieux servis.

Les propriétaires bailleurs, d'immeubles anciens de notre centre ville vont pouvoir profiter d'un financement public exceptionnel qui leur est réservé. Il s'appelle T.I.A (travaux d'intérêt architectural). Les Felletinois seront en 2006 les premiers en Limousin à en bénéficier. La municipalité est heureuse que la partie la plus belle de notre ville ait ainsi l'occasion de devenir plus attrayante, et souhaite que beaucoup de nos concitoyens rénovent vite leur propre patrimoine.

*Ensemble faisons de Felletin la plus belle ville du Limousin.*

Dis Fuse, Bulletin  
d'informations municipales de Felletin.  
Mairie de Felletin,  
12 Place Charles de Gaulle  
23500 Felletin.

Directeur de la publication  
et de la rédaction :  
le Maire, Michel Pinton.

Rédaction :  
service communication

Impression/photogravure :  
Impression Nouvelle.

Le Maire  
Michel Pinton

## Création d'un atelier relais pour une nouvelle entreprise

- Le CM du 17 /11/05 donne son accord à la création d'un atelier relais qui accueillerait la Société "Studio T&Ri". Il s'agirait d'aménager cet atelier dans le bâtiment communal situé Place des Arbres. La vocation de cette entreprise est ce qu'elle appelle "la tapisserie numérique". Le prix de cession du bâtiment serait celui fixé par les services du domaine, soit 64.000,00 euros auquel s'ajouterait le montant des travaux d'aménagement, soit 151.882,50 euros.

L'équilibre financier de l'opération se ferait comme suit :

<b>Dépenses (T.T.C., en €):</b>	<b>250 435.47</b>
Travaux d'aménagement (assiette subventionnable)	151 882.50
Honoraires SPS et frais d'appel d'offres (assiette subventionnable)	4 000.00
	T.V.A. à 19,60 %
	30 552.97
Acquisition foncière	64 000.00
<b>Recettes (T.T.C., en €):</b>	<b>250 435.47</b>
Subvention de la Région (33% de l'assiette subventionnable)	51 441.23
Apport financier	168 441.27
Récupération de la T. V. A.	30 552.97

Il est de nouveau précisé que le projet "cantine scolaire" initialement prévu au rez-de-chaussée de cet immeuble n'a pas été abandonné pour faciliter l'installation de cette entreprise. **Ce sont des contraintes techniques réglementaires et sécuritaires qui ont conduit à le repenser conjointement avec le Département dans le cadre de la réhabilitation de restaurant scolaire du collège.** C'est ainsi que l'immeuble est devenu disponible pour l'installation de "Studio T&Ri".

- Après avoir procédé à la consultation de plusieurs architectes, le CM du 15/12/05 attribue le marché de maîtrise d'œuvre à Mr Bernard CHIRAC pour un montant de 13.807,50 euros H.T.

## Lotissement communal

Le lotissement communal, auquel le Conseil a donné son accord il y a un an, peut enfin voir le jour, toutes les démarches administratives étant terminées.

Après consultation, Le CM du 17 /11/05 retient, la société "EUROVIA" pour la dévolution des travaux de viabilisation, pour un montant H.T. de 65.395.45 euros. Dans l'état actuel du dossier, le prix de vente des terrains peut être fixé à 15,00 euros H.T. le m<sup>2</sup>.

## Travaux de voirie

Après consultation, le CM du 17/11/05 retient les offres présentées par la société "EUROVIA" pour un montant total de 86.387,51 euros T.T.C.

Ces travaux seront effectués comme suit : station d'épuration, rues Degaine, Sœur Alphonse, Jasseix, du Château, impasse Las Peladas, avenue Joffre, villages de la Salle, la Sagne, le Cros la Sagne.

## Convention avec l'Union Sportive Felletinoise

Le CM du 17/11/05 entérine une convention avec l'Union Sportive Felletinoise pour l'utilisation des locaux. Les règles sont communes aux autres associations qui occupent en permanence un local communal. La commune n'assume aucune des charges incombant normalement au locataire (téléphone, entretien courant), à deux exceptions près : l'eau, d'une part, dans la mesure où sa consommation reste très faible ; l'électricité, d'autre part, dans la mesure où l'association est à vocation exclusivement felletinoise et où elle consomme des quantités d'énergie faibles. Cette convention prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

## D. G. E. 2006

Le CM du 17/11/05 sollicite, au titre de l'année 2006, le bénéfice de l'aide financière D.G.E. pour les dossiers suivants :

- 1<sup>er</sup> - Centre de Loisirs Sans Hébergement
- 2<sup>ème</sup> - Matériel informatique
- 3<sup>ème</sup> - Grande Rue 3<sup>ème</sup> partie

## Plan d'épandage des cendres de bois de l'installation de cogénération : enquête publique

Les cendres de bois produites par le système de "cogénération" constituent une ressource précieuse pour les agriculteurs de notre région. Elles contiennent en effet des substances (calcium, potassium, etc, ..) dont nos terres sont pauvres. Epandues selon des critères scientifiques, elles enrichiront plus de deux mille hectares de terre autour de FELLETTIN.

C'est pourquoi une convention a été signée entre la Société SOCCRAM, l'Association AGRI CENDRE, la Chambre d'Agriculture de la Creuse, la Ville de FELLETTIN. La SOCCRAM s'engage à fournir et à livrer gratuitement chez les agriculteurs membres d'Agri - Cendres, plusieurs milliers de tonnes de cet engrais chaque année.

Une enquête publique s'est déroulée du 21 septembre 2005 au 21 octobre 2005 sur ce sujet dans toutes les communes proches de FELLETTIN.

Le Commissaire enquêteur a conclu en émettant un avis favorable à l'opération.

Le CM du 15/12/05 donne lui aussi un avis favorable au dossier.

## Place Charles de Gaulle

Il apparaît important de réaménager la place Charles de Gaulle, à laquelle tant de fonctions sont attribuées, suscitant des contraintes qu'il faut concilier définitivement.

Trois bureaux d'études ont été consultés (SERCA - B.E. DEJANTE - SAUNIER & ASSOCIÉS) afin de mettre au point un plan d'ensemble.

Le CM du 15/12/05 attribue le marché d'étude à SAUNIER & ASSOCIÉS pour un montant de 7.850,00 euros H.T.

### ***Vente de l'immeuble du CCAS : utilisation des fonds***

Dans sa séance du 08 juillet 2005, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a confirmé sa décision de vendre son immeuble situé Place des Arbres. La vente s'est réalisée, au profit du candidat acquéreur le plus offrant, pour un montant de 91.500,00 euros.

Le CM du 15/12/05 décide de faire don de cette somme à la Commune de FELLETIN qui, en échange, lui attribuera annuellement une dotation pour couvrir ses besoins de fonctionnement. Une convention pluriannuelle déterminera les obligations contractuelles des deux collectivités l'une par rapport à l'autre. Elle fixera, en particulier, les conditions d'attribution et de versement de la dotation annuelle de fonctionnement au profit du CCAS.

### ***Assainissement : taxe 2006***

Malgré une gestion très rigoureuse, les importantes dépenses nécessaires au financement de réparations de canalisations et à la mise en marche d'une station d'épuration plus efficace ont rompu l'équilibre financier du budget d'assainissement. Il est indispensable d'accroître ses ressources par une hausse de la taxation. Le CM du 15/12/05 fixe le nouveau montant de la taxe d'assainissement, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, à 1,15 euros le m<sup>3</sup>.

### ***Tennis couverts***

La réalisation de la purge sous la halle conduit à des travaux supplémentaires évalués à un montant H.T. de 11.006,40 euros.

Le coût des travaux induit un avenant dont le montant est supérieur à 5% du marché initial signé avec l'entreprise COLAS SUD OUEST.

La commission d'appel d'offre du 13 décembre 2005 ayant donné un avis favorable à la signature de cet avenant le CM du 15/12/05 autorise la signature de cet avenant.

### ***Office de Tourisme***

- La convention signée en 2003 entre la commune et l'office de tourisme arrivant à échéance, le CM du 15/12/05 approuve la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs.

### ***- Bilan de l'exposition estivale de tapisserie 2005 -***

Elle s'est tenue à l'Eglise du Château du 3 mai 2005 au 2 octobre 2005 avec une ouverture pour les "journées de la laine" les 28,29 et 30 octobre.

Montant des recettes 13.457,57 euros

Montant des dépenses 18.694,14 euros

L'exposition, comme les années précédentes, a connu un beau succès. Malgré les efforts faits pour réduire les charges, le compte de résultat de l'exposition reste déficitaire pour un montant de 5.236,57 euros.

Le CM du 15/12/05 accorde une subvention exceptionnelle d'un montant de 5.236,57 euros à l'Office de Tourisme.

### ***I. M. E. : loyer 2005***

A cette période les discussions concernant le transfert des immeubles à l'ALEFPA n'étant pas terminées, le loyer relatif à l'année 2005 reste dû à la Commune. Le CM du 15/12/05 arrête, pour 2005, le montant du loyer des immeubles loués à l'IME à 20.000 euros,



# Une page d'histoire

Article publié dans le numéro XXIV, de 1928, des Mémoires de la Société des sciences Naturelles et archéologiques de la Creuse.

## Felletin, ses origines et son histoire

Le beau dolmen, dit Cabane de César, décrit plus loin, prouve d'indiscutable façon que les abords immédiats de Felletin furent fréquentés aux temps néolithiques, bien qu'aucun objet de cette période n'y ait été signalé. Son emplacement fut-il habité aux âges suivants, à l'époque gauloise et sous la domination romaine ? Aucun document archéologique ne permet de l'affirmer : on n'y connaît ni tumulus, ni fonds de cabanes ; on n'y a signalé aucune monnaie romaine, aucune de ces tombes à incinération en coffres de granit si nombreuses dans la Creuse.

Cependant l'imagination de nos vieux archéologues et historiens a beaucoup brodé sur Felletin. Cancalon prend sa lanterne des morts pour un temple druidique ; Joullietton et, après lui, G.-A.-F. Queyrat font de cette ville la capitale d'une peuplade gauloise, les Felletinenses. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Evrard avait écrit que le nom de Felletin viendrait de la déesse Felix (surnom de Vénus), qui y aurait été particulièrement honorée à l'époque romaine et au XVIII<sup>e</sup> siècle l'extraordinaire comédien faussaire Beaumesnil y avait dessiné un bas-relief représentant cette divinité, bas-relief qu'il était seul à avoir vu. Enfin Joullietton, à la suite d'une erreur de lecture, y a fait martyriser les chrétiens sous Decius.

L'abbé Arbellot a, depuis longtemps, fait Justice de ces fantaisies. Si une étymologie possible du nom de Felletin, dont nous parlerons s'accorderait avec une origine antérieure au moyen âge, rien encore, archéologiquement, n'a démontré que le site de Felletin ait été habité depuis l'âge du bronze jusqu'au début du moyen âge et il faut rappeler que la grande voie romaine de Saintes à Lyon passait à environ 8 kilomètres de là, du côté de Néoux.

Le premier indice d'occupation est fourni par une mention de 1477 d'un "tourault" élévation de terre située à environ 100 mètres de la Cabane de César, qu'a signalée Pierre de Cessac dans son Dictionnaire des antiquités préhistoriques et gallo-romaines de la Creuse (manuscrit conservé aux Archives de la Creuse) : "Cette butte, qui ne domine que de quelques mètres le plateau sur lequel elle s'élève, se termine par une plate-forme circulaire assez étendue, composée de pierraille et de terre portant de nombreuses traces de petites fouilles. C'est probablement la motte d'un donjon de bois du moyen âge dont on a exploité les pierres formant la base".

Felletin apparaît, dans les documents du moyen âge, de double manière : par une forteresse féodale et par un établissement religieux. Sur la colline de Beaumont, dominant la vallée de la Creuse, au cœur de leur fief, les vicomtes d'Aubusson bâtirent un château fort qui commandait à la fois l'issue du plateau de Millevaches par la vallée et la route la traversant, route fort importante puisqu'elle était celle de Bordeaux à Lyon. On ne sait pas à quelle époque ce grand chemin commença d'être suivi, mais il y a toute apparence que sa création, après l'abandon plus ou moins complet de la voie romaine de Saintes à Lyon, remontait au moins au début du moyen âge.

Le château de Beaumont surveillait le pont et péage sur la Creuse. Il existait déjà à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou dès les premières années du XII<sup>e</sup> : le cartulaire d'Uzerche contient la mention, qu'a bien voulu nous signaler M. Antoine Thomas, de la châtellenie de Felletin, castania de Filitin, à une date se plaçant entre 1096 et 1108<sup>(1)</sup>.

Autour du château, un groupement se forma et une église fut construite, Il ne reste absolument rien de cette église de Beaumont, qu'un incendie a détruite en 1795.

Mais parallèlement, dans la vallée de la Creuse, un autre groupement allait se créer. Au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, les moines de Chambon-Sainte-Valérie établirent là un prieuré<sup>(2)</sup> puis bâtirent une église qu'on appela le Moûtier<sup>(3)</sup>. Ce centre religieux était beaucoup mieux placé que Beaumont pour se développer en groupement, puisqu'il était proche de la rivière, sur la grande route de Bordeaux à Lyon, et qu'une autre route, moins importante, mais fréquentée aussi, "le droit chemin" de Paris à Toulouse, y passait aussi<sup>(4)</sup>. Il l'emporta sur le centre féodal et la destinée de Beaumont fut d'être un faubourg de Felletin.

Le château a complètement disparu depuis fort longtemps; il devait être à peu près en ruines au XV<sup>e</sup> siècle<sup>(5)</sup> ; son emplacement est resté apparent. Son nom a subsisté et désigne toujours la colline, portant un certain nombre de maisons, qui s'élève à l'Est de la ville. Mais c'est le nom du groupement de la vallée qui est devenu celui de la ville. Son étymologie est incertaine. Malgré des difficultés phonétiques, on peut penser à un dérivé de filictum signifiant "champ de fougères". La forme normale du type étymologique ainsi supposé, \* Filictinum, se trouve dans le cartulaire de Bonlieu, où on lit : Feleitin, en 1205<sup>(6)</sup>.

La dualité du groupement produisit une dualité de paroisses. A côté de Beaumont, paroisse qui, à l'origine, dut être la paroisse unique, se créa, avec partage de territoire, une deuxième paroisse, celle du Moûtier, qui, par le développement de la ville, eut naturellement la situation prépondérante. Mais Beaumont ne se résigna pas à l'effacement résultant de l'infériorité de son groupement et affirma son antique prépondérance en bâtissant (1478), dans Felletin même, une annexe, la jolie église dite Notre Dame-du-Château, nom qui marquait, d'après la tradition, son lien matériel avec Beaumont, parce qu'une partie de ses pierres provenait de la démolition du château<sup>(7)</sup>. On trouvera, dans l'ouvrage de l'abbé Pataux, le détail des querelles entre communautés de prêtres, engendrées par cette situation bizarre à laquelle mit fin, après la ruine de l'église de Beaumont, l'unification paroissiale autour du Moûtier.

Au moyen âge, la position de Felletin favorisa le développement de la petite ville, à laquelle une charte de commune avec organisation consulaire<sup>(8)</sup> avait été accordée par Alengart, fille du dernier vicomte d'Aubusson Gui II, femme de Hérec de Beaujeu, connétable de France; puis de Guillaume de Rochedagout, qui avait conservé Felletin pendant quelques années après la cession de la vicomté d'Aubusson au comte de la Marche, vers 1260. Son acte de bienveillance envers ses sujets felletinois avait, du reste, été un peu réduit quant à ses effets par son don de droits de leyde de la ville aux religieuses de Blessac en 1273.

La route de Bordeaux à Lyon était une grande voie commerciale ; elle était aussi un chemin de pèlerinage vers Clermont-Ferrand et Le Puy à l'Est, vers Saint-Jacques-de-Compostelle et les sanctuaires jalonnant sa route à l'Ouest<sup>(9)</sup>. La route de Paris à Toulouse voyait des marchands pendant l'été. La rivière permit d'édifier de nombreux moulins. Fabrication de draps, pelleterie, tannerie, ganterie, chapellerie donnèrent à Felletin une vie industrielle active. Puis vint une industrie d'art, la tapisserie. L'époque et les circonstances de son introduction dans la Marche restent encore ignorées, mais il est certain qu'elle était implantée à Felletin au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Les deux noms les plus anciens de tapissiers marchois qu'aient, jusqu'à présent, révélés les documents sont des noms de Felletinois en 1457 et 1473, alors qu'on n'en connaît pas, pour Aubusson, antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle.

Il y a donc probabilité que Felletin a devancé dans cet art sa voisine. A partir du moment où les documents sur nos tapissiers deviennent abondants, on voit ceux de Felletin, aussi entreprenants que les Aubussonnais, courir à travers la France pour vendre leurs produits. En disant que la ville de Felletin "est une des plus marchandes de tout nostre dict païs de la Marche et où se y assemblent plusieurs marchands de tout nostre royaume et autres estrangers" les lettres patentes de Charles IX, y créant une juridiction consulaire en 1567, consacraient une réputation justifiée.

La petite ville avait connu des malheurs publics comme toutes les cités du moyen-âge. En 1248, un terrible incendie l'avait ravagée<sup>(10)</sup>. Pendant la guerre de Cent ans, ses murailles ne la protégèrent pas contre les Anglais qui l'occupèrent en 1356 et ne l'abandonnèrent qu'après que le sire d'Albret, leur capitaine, en eut reçu la rançon du comte de la Marche. Deux siècles plus tard, les guerres civiles lui valent un nouveau siège: en 1575, les protestants, commandés par le sieur de Montagnac, s'en emparent.

L'amour-propre local y était vif et ses habitants avaient toujours considéré que Felletin, centre commercial et industriel, chef-lieu d'une châellenie au territoire étendu, était qualifié pour occuper le premier rang dans la Haute-Marche où l'avait fait entrer la disparition de la vicomté d'Aubusson. Ces ambitions ne furent pas satisfaites. Placé trop au Sud de la province, Felletin ne pouvait être autre chose qu'un centre pour la région de la "Montagne". C'est Guéret, beaucoup mieux placé, qui devait forcément devenir le chef-lieu de la province. D'autre part, Felletin se laissa rapidement distancer par Aubusson dans l'industrie de la tapisserie. Sa production, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, est nettement inférieure, en quantité et en qualité, à celle d'Aubusson. S'il recevait l'estampille officielle de "Manufacture royale" et une réglementation administrative pour ses ateliers, c'est après qu'Aubusson les a obtenus. Les statuts de la manufacture d'Aubusson sont de 1665, ceux de la manufacture de Felletin de 1689. Le pouvoir central ne plaça jamais Felletin qu'au second plan. La fabrication des tapis de pied "façon de Turquie" qui fonctionnait à Aubusson depuis 1740, n'est installée à Felletin qu'en 1768. Felletin, où le protestantisme n'avait pas pénétré au XVI<sup>e</sup> siècle, tandis qu'il faisait de nombreux adeptes parmi les tapissiers d'Aubusson, n'avait pas su profiter de la crise provoquée dans la ville rivale par l'exode qui suivit la révocation de l'Edit de Nantes. Si médiocre qu'elle fût, la tapisserie felletinoise vécut, et, à la veille de la Révolution, l'initiative de quelques fabricants tendait à la relever. On ne saurait oublier, d'autre part, qu'une industrie nouvelle, la papeterie, avait été créée au XVIII<sup>e</sup> siècle à Felletin et qu'elle y eut une période de prospérité. Mais un fait économique avait porté un coup décisif à Felletin. Vers 1760, la nouvelle route de Clermont passant par Aubusson était ouverte à la circulation, détrônant le vieux chemin de poste, qu'avaient suivi autrefois les courriers royaux, et qui a valu à Felletin l'honneur d'être cité par Montaigne décrivant son itinéraire au retour de l'Italie<sup>(1)</sup>.

La Révolution fit de Felletin un chef-lieu de district<sup>(12)</sup>. La réorganisation administrative de 1800 le laissa chef-lieu de canton. Au XIX<sup>e</sup> siècle il a été, par son collège religieux, un centre d'éducation important; l'industrie de la tapisserie s'y est honorablement maintenue; assez récemment, une autre industrie, la taille des diamants, y a pris naissance; une "Ecole du bâtiment", bien placée dans cette région d'ouvriers émigrants, y a été ouverte, et la ligne ferrée de Busseau à Ussel a fait sortir de son isolement la petite ville toujours active.

*Louis LACROCQ et Georges JANICAUD.*

Les différentes études réalisées par la DRAC du Limousin à Felletin depuis 2001 ont permis de préciser une partie de l'histoire de Felletin, évoquée dans cet article.

Il semblerait en effet que l'origine de la ville remonte à l'existence, avant l'An 1000, d'un domaine agricole situé sur les hauteurs de Beaumont. Sur ce domaine était implanté une chapelle qui devint par la suite l'église St Blaise.

Ces études ont également permis d'apporter des éléments nouveaux concernant l'église du Château. Il semblerait en effet que Felletin ait compté 2 châteaux. L'un construit entre 1000 et 1125 sur Beaumont (probablement sur la butte où se trouve aujourd'hui le pylône); le deuxième construit entre le 13<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> siècle aurait été construit à l'emplacement actuel du collège Grancher. Par la suite, au 15<sup>e</sup> siècle, à proximité du château fut édifié une nouvelle église dite du château (qui servira d'annexe à l'église paroissiale de Beaumont).

On sait donc désormais que cette église ne fut pas construite avec des pierres du château de Beaumont (comme indiqué dans l'article et comme le légende felletinoise l'a toujours dit) mais qu'elle doit son nom au château qui existait à coté.

Un compte rendu de ces différentes études sera fait aux Felletinois au cours d'une conférence publique, probablement à l'automne 2006. En attendant vous pouvez retrouver un résumé des premières conclusions dans le dossier du n°29 de Dis Fuse, ou venir consulter à la Mairie la synthèse qui en a été faite.

## Notes :

(1) Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche (Corrèze), publié par J.-B. Champeval, Paris-Tulle, 1901, n° 438, p. 249

(2) Roy-Pierrefitte dit que "vers 1122 le prévôt de Chambon envoya quelques-uns de ses moines habiter le prieuré fondé à Felletin par les seigneurs d'Arfeuille, de Saint-Julien et d'Aubusson". La Prévôté de Chambon-Sainte-Valérie, p. 6, dans Etudes historiques sur les monastères du Limousin et de la Marche (1858). Il ne donne pas de référence pour cette affirmation, qu'il a simplement empruntée à l'Histoire de Saint-Martial de Bonaventure de Saint-Amable. A supposer ces précisions exactes, il semble qu'il faille les entendre en ce sens que les seigneurs dont il parle ont été les bienfaiteurs du prieuré. Matériellement le prieuré a dû être créé par les moines, quoique la phrase de Roy-Pierrefitte semble dire le contraire. Vers 1216, le prieuré contenait deux moines seulement (Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par Duplès-Agier, Paris, 1874, p. 322).

(3) Cette église, reconstruite à la période gothique, a conservé des restes de l'édifice romain (voir plus loin la notice de M. de Laborderie). Les vagues renseignements qu'on a sur l'église de Beaumont (Cf. Pataux, Felletin..., p.131), paraissent s'appliquer à une église romane.

(4) Un livre connu, Le guide des chemins de France, imprimé en 1552, mentionne cette route de Paris à Toulouse, qu'il appelle "le droict chemin". Elle coupait la Haute-Marche par Prébenoit, Blauzeix, Jarnages, La Maisonneuve (commune d'Issoudun) et Felletin (Cf. P. Ducourtieux, Les grands chemins du Limousin, Bull. Soc. archéol. du Limousin, t. LXV, p.150). D'après Le Guide, il y avait à Felletin "repeue". M. Antoine Thomas a bien voulu nous donner les indications qui suivent, très intéressantes, sur cette route. Une lettre de rémission de 1483 (Arch. nat., JJ 212, n° 3) contient cette mention : "eulx estans près du grant chemin par lequel on va de Gernaije à Feletin et près d'une hostellerie champestre appelée La Maison Neuve". Au livre des Charités de Felletin (XV<sup>e</sup> s.), la route est dite "le grand chemin où l'on va de Felletin en Bellechassagne" (Mém. Soc. sciences Creuse, t. IX, p. 339). C'est par là que les marchands de pastel de l'Albigeois écoulèrent leurs produits sur Paris [Cf. les documents de 1445 et 1451 publiés par M. Ch. Portal, Arch. hist. de l'Albigeois, fasc. 7, p. 37, et Extraits de registres de notaires; 1901, extr. de la Revue du département du Tarn, cette dernière publication signalée par L. Lacrocq dans les Mém. des Antiquaires du Centre, XLII<sup>ème</sup> vol. p. xxxv], documents qui mentionnent le passage par Felletin]. - Après Felletin cette route entrait dans la région des plateaux, impraticable pendant une partie de l'année. Son trafic était donc limité à la belle saison; elle était forcément moins suivie que l'autre route de Paris à Toulouse par le Limousin.

(5) L'analyse conservée par Gaignières (Bibl. nat. lat. 17116, p. 389) d'actes qui étaient, aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>, chez le procureur royal de Felletin, dit: Fit mentio quomodo idem Rex Jacobus cornes Marchie dederat turrim Bellimontis jam diu inhabitabilem ad rnuiniendam urbem ..... littere donationis ejusdem Jacobi ultimi sept. 1423 (Renseignement communiqué par M. Antoine Thomas).

(6) Archives département de la Creuse, H 284, fol. 21 et 113. Nous devons ces indications à M. Antoine Thomas, à qui nous exprimons nos vifs remerciements. Les formes anciennes du nom présentent des variations. Les plus anciennes des formes qu'a indiquées l'abbé Lecler (d'après les notes de Bosvieux, à l'article Felletin du Dictionnaire de la Creuse), remonte à 1157, mais M. Antoine Thomas nous a signalé, avec celle plus haut indiquée, Filitin (entre 1096 et 1108), cette mention du cartulaire d'Aureil (1137 environ): "quatuor sexters. Segel. et tres de avena Felieanneis (cartulaire d'Aureil, publié par G. de Senneville, Bull. Soc. archéol. du Limousin t. XLVIII, p. 143); M. Thomas croit ce texte fautif et propose de lire Felletin. Les graphies nombreuses Philitinum du moyen âge sont des fantaisies de scribes; la lettre initiale du nom est F, non Ph. La forme Feuilletin, assez fréquente jusqu'à la Révolution, est une prononciation populaire.

(7) L'abbé Pataux (Felletin... p. 142) a proposé une autre explication: le nom viendrait de l'emplacement situé près de la porte "du chastel".

(8) La plus ancienne liste des consuls de Felletin connue remonte à l'année 1389; elle comprend: Guillaume Malleugue, Jean Moury, Jamet Hugon, et Jarne Brehon [à corriger en Bechon, probablement]. Copie de 1640, transcrite par P. Robert, Biblioth. de Poitiers, coll. Fonteneau, XLV, 717 (Renseignement communiqué par M. Antoine Thomas). La liste des consuls donnée par l'abbé Pataux (Felletin... p. 75) ne remonte qu'à 1479.

(9) Notamment Saint-Léonard et Limoges. Près de Felletin, sur le territoire de la paroisse de Saint-Frion, il y avait, au long de cette route, deux de ces établissements destinés à loger et secourir les voyageurs, qui, au Moyen-âge, s'élevaient en abondance sur les routes: l'Hôpital Fontfeyne et la commanderie de l'ordre de Saint-Antoine à La Chassagne.

(10) "Pridie idus Maii, feria 4a villa Filitinum cremata miserabiliter igne impetuosa destruitur" (Bibl. nat., anc. fonds Gaignières, t. 186, p. 196; référence donnée: par P. de Cessac dans une note de ses papiers, Archives de la Soc. des sciences... de la Creuse).

(11) Cf. Mém. Soc. Sciences Creuse, t. XX, p. 381, et XXIII, p. CIII.

(12) il comprenait les cantons de Felletin, Crocq, Flayat, Palliers-Gentioux, Saint-Dionis-La Courtine.

**Article publié avec l'aimable autorisation de la Société des sciences Naturelles et archéologiques de la Creuse.**

**Siège social : Musée de Guéret, 24 avenue de la sénatorerie, 23000 Guéret.**

**Ces mémoires sont consultables à la médiathèque intercommunale de Felletin.**

# Le nouveau visage du complexe sportif

Jusqu' alors, le plateau sportif felletinois, situé avenue de la Gare, comptait un gymnase, deux terrains de foot, un ensemble tribune et vestiaires et 3 terrains de tennis extérieurs.

Le visage de ce plateau sportif est en train de changer : des améliorations sont apportées sur certaines de ces installations, et la construction d'une halle de tennis couverte ainsi que de nouveaux vestiaires pour les équipes de football vont permettre de moderniser l'ensemble du complexe et d'offrir de meilleures conditions de pratique du sport.

**Nous avons choisi de nous arrêter sur la construction de la halle de tennis qui suscite autant de curiosité que d'intérêt !**

Le sud de la Creuse compte de nombreux clubs de tennis qui regroupent un nombre important de joueurs (plus de 500 d'après les informations fournies par leur président) ; or si les communes les plus importantes disposent de courts extérieurs, il n'y a que peu, voire pas, de salles spécifiques à la pratique en intérieur de ce sport. A Felletin, comme ailleurs, ce sont souvent les gymnases ou des hall polyvalents qui sont utilisés pendant la saison hivernale.

A Felletin le gymnase est déjà très sollicité par les établissements scolaires et les associations et il devient difficile de concilier toutes les demandes.

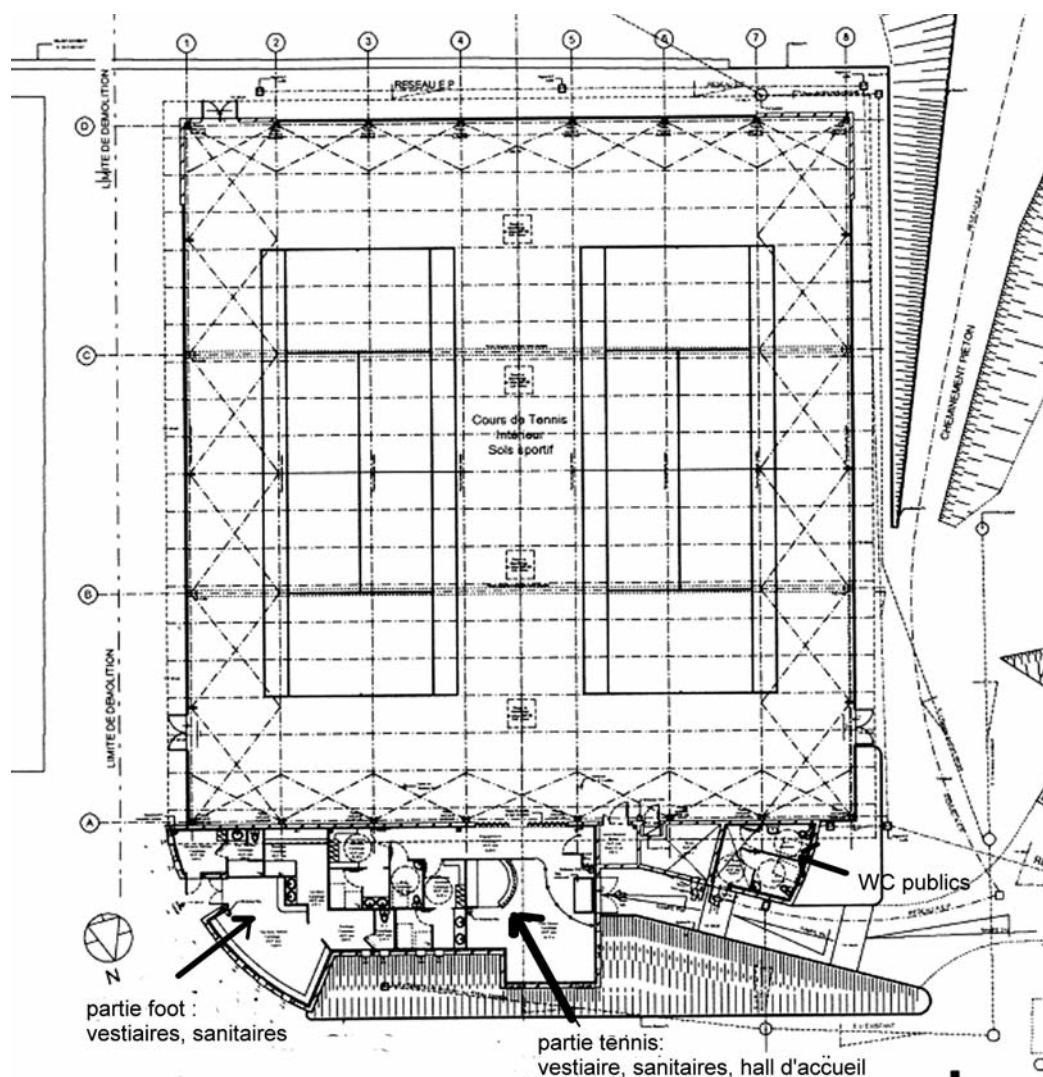
Ce nouvel équipement est donc voué à rayonner bien au-delà de Felletin. C'est ce que l'on appelle un équipement structurant, puisqu'il vient combler un déficit en installations sportives de ce type sur la partie Sud de notre département.

Les travaux ont débuté en septembre 2005. Il s'agit de construire un bâtiment qui abritera 2 courts de tennis couverts (homologués par la fédération française de tennis), des vestiaires pour les joueurs ainsi qu'un hall d'accueil.

A cette partie s'ajoute un vestiaire pour les footballeurs et les arbitres et des sanitaires.

En effet suite aux beaux succès de notre équipe première, montée en promotion de ligue, les installations actuelles situées sous les tribunes ne répondaient plus à la réglementation fédérale. Ce sera désormais chose faite, avec ce nouvel équipement, auxquels viendront s'ajouter des wc publics.

Voici les plans de l'ensemble du complexe tels qu'ils ont été conçus par l'architecte de ce projet : Didier Maury, architecte felletinois.



# DOSSIER

**Voici en images les grandes étapes de la construction de ce bâtiment, sur lequel 12 entreprises au total travaillent depuis plusieurs mois.**

**Septembre 2005 : démolition, terrassement et mise en place de la couche de fondation**



**Novembre 2005 : forage des pieux de fondations**





# DOSSIER

## Décembre 2005 : pose de la charpente



**Décembre 2005 : pose de la couverture**



**Janvier 2006**



tribunes, destinés aux équipes visiteurs, auront également été refaits par la commune (mise aux normes de l'électricité et réfection des peintures). Enfin toujours au printemps, la pelouse du terrain principal sera en partie reprise. Un problème de terre et l'inondation du terrain au moment du semis de la pelouse en 2005 n'avaient pas permis d'obtenir un résultat optimal.

Courant avril 2006 les travaux du bâtiment abritant les tennis couverts, les vestiaires foot (destinés aux équipes felletinoises et aux arbitres) et les wc publics devraient être terminés. Les vestiaires sous les

Les Felletinois, et plus largement des habitants du sud de la Creuse disposeront dès cette année d'un complexe sportif rénové, apte à accueillir de nombreuses pratiques sportives, dans de meilleures conditions.

## Assainissement

### **Du nouveau dans l'assainissement non collectif**

La loi sur l'eau du 3/01/1992 soumettait les collectivités territoriales à de nouvelles obligations en matière d'assainissement non collectif. Elle prévoyait notamment qu'au 31 décembre 2005, toutes les communes devraient être en mesure d'effectuer auprès de leurs administrés un diagnostic de leur équipement non collectif.

#### \* Rappel des caractéristiques des systèmes d'assainissement non collectifs :

Sauf cas particuliers, les systèmes d'assainissement non collectif sont composés de deux éléments de base :

- un pré-traitement : généralement une fosse toutes eaux dans laquelle se déversent les eaux vannes (sanitaires) et eaux ménagères ;
- un dispositif de traitement et d'infiltration dans le sol.

Une attention particulière doit être portée sur les ventilations, pour éviter toute gêne ... et de nombreux litiges entre voisins.

Lorsque les flux de graisses sont importants ou éloignés de la fosse, un bac dégraisseur doit également être installé.

La liste et les caractéristiques des diverses filières autorisées sont données par l'arrêté du 6/05/1996 "prescriptions techniques".

#### **Pour information :**

Les fosses toutes eaux doivent avoir un volume d'au moins 3 m<sup>3</sup> pour des logements comprenant jusqu'à 5 pièces principales. Il doit être augmenté d'au moins 1 m<sup>3</sup> par pièce supplémentaire.

Les collectivités devront donc apporter un diagnostic sur les installations existantes mais aussi sur les constructions en cours pour s'assurer de leur bon fonctionnement et le cas échéant apporter conseil aux propriétaires.

**Renseignement : Mairie de Felletin.**

### **Ça bouge aussi du côté de l'assainissement collectif ?**

En France, l'assainissement collectif est une compétence dévolue aux communes ou à leurs groupements. Elle porte sur la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées.

La commune de Felletin est équipée d'un réseau de collecte des eaux usées long de 14 km, de type séparatif (séparation des eaux usées et des eaux de pluie) pour 60 % et unitaire pour 40 %.

Les habitations qui ne peuvent être raccordées au système collectif sont dans l'obligation d'avoir un dispositif d'assainissement individuel (voir paragraphe précédent).

#### **Rappel :**

Le code de la Santé français oblige les riverains à raccorder leur habitation au système d'assainissement collectif de la commune, dans les deux ans qui suivent la construction d'un nouveau réseau dans leur rue.

Il appartient donc aux propriétaires d'effectuer les travaux nécessaires pour procéder à ce raccordement.

**Pour tout renseignement contacter la mairie.**



**A la suite de plusieurs plaintes de nos concitoyens concernant des odeurs anormales provenant des égouts, il est rappelé qu'il est strictement interdit de rejeter dans le réseau d'eaux usées des produits tels que des hydrocarbures, huile de vidange, solvants et autres produits toxiques, sous peine de poursuites judiciaires.**

## Syndicat d'adduction d'eau potable de la haute vallée de la Creuse : Avis aux propriétaires



Le service de facturation rencontrant de plus en plus de difficultés pour établir les factures des abonnés en location, le Comité Syndical invite les propriétaires "bailleurs" à informer le service administratif du SIAEP des dates de

départ et d'arrivée de leur locataire. En l'absence de tout compte rendu dans le mois qui suivra tout changement de locataire, les abonnements et les consommations seront mis à la charge du propriétaire.

**Rens : SIAEP, siège à la Mairie de Felletin  
Tél. 05 55 66 51 11.**

### Collecte des ordures ménagères : quelques rappels



#### Jours de collecte :

- Le mardi matin et le vendredi après-midi pour les déchets ménagers non recyclables.  
Sortir les sacs la veille au soir et le matin pour la tournée du vendredi.



**Le mercredi matin** pour les recyclables secs  
**Sortir les sacs la veille au soir**

Les recyclables secs comprennent les bouteilles en plastique, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, les journaux, magazines, et les cartons.

**Dans l'habitat collectif (HLM), les conteneurs à couvercle jaune** sont réservés uniquement aux **sacs jaunes**.  
**Les journaux, papiers divers et cartons peuvent également être apportés à l'IME (sauf pendant les vacances scolaires).**



#### Le verre :

Les bouteilles, bocaux et autres pots en verre sans bouchons ni capsule doivent être déposés dans l'un des nombreux conteneurs à verre installés dans la ville.



#### Le compostage :

Il est souhaitable de composter les déchets verts, les tontes de gazon (qui ne doivent pas être mis dans les ordures ménagères !!) et les déchets de cuisine.

**Rens. Mairie de Felletin.**

**La déchetterie du Thym** : elle reçoit les déchets autres que ménagers (Tél : 05 55 66 14 04)  
**Si le tri est bien fait, le tonnage des ordures ménagères diminuera et la facture aussi !**  
**Chacun en bénéficiera. Bien trier est un geste citoyen.**

## Le point sur...

### L'OPAH

La communauté de communes Aubusson-Felletin, a signé le 5 octobre 2005 une convention OPAH. Celle-ci est programmée sur 5 ans.

Les financeurs de ce programme sont l'ANAH, la communauté de communes Aubusson-Felletin, pour certains dossiers, le Conseil Général de la Creuse et le Conseil Régional du Limousin et pour certains autres volets le PNR Millevaches en Limousin.

Parmi les objectifs de cette OPAH on retiendra : le maintien à domicile des personnes âgées avec des aides spécifiques pour les propriétaires occupants (installation du chauffage central, adaptation de l'habitation au vieillissement et au handicap par exemple), et la mise sur le marché locatif de logements vacants (prioritairement à loyers conventionnés). Pour les propriétaires occupants : l'aide est soumise à condition de ressources et 13.000 euros de travaux maximum sont pris en compte pour la calcul de la subvention.

Les propriétaires bailleurs ne sont pas soumis à plafond de ressources et le plafond du montant des travaux retenus est lui proportionnel à la surface du logement.

**Un autre volet concerne Felletin : le volet TIA : Travaux d'Intérêt Architectural.**

Ce volet concerne exclusivement les propriétaires bailleurs, en priorité pour des habitations situées dans les rues des Tours de l'Horloge, rue du Pont Roby et rue Grancher (et au cas par cas pour des habitations situées dans d'autres rues

du centre ville).

Ce programme concerne uniquement des travaux esthétiques ou architecturaux (façades, corniches, lucarnes, couverture...).

Le montant des travaux est déplafonné pour le calcul de la subvention.

Ce volet devrait être applicable dès les mois de mars-avril.

Les propriétaires occupants peuvent eux bénéficier d'une aide spécifique du PNR de Millevaches pour les travaux sur les toitures ou les façades.

Il existe également un volet réservé à la valorisation du patrimoine bâti géré par le Pays Sud Creusois (valable jusqu'en décembre 2006).

**Pour plus d'informations, contacter l'animatrice habitat Eve Ménager, à la communauté de communes Aubusson-Felletin : 05 55 67 79 98 les mardis matin, mercredis après-midi, vendredis matin.**

**Eve Ménager, assurera des permanences bi-mensuelles à la mairie de Felletin, les prochaines dates sont :**

**Le 16 février de 9h00 à 12h00**

**Le 9 mars de 9h00 à 10h30**

**Le 23 mars de 9h00 à 12h00.**

**D'autres dates suivront et seront affichées en Mairie et annoncées dans la presse locale.**

## Dis Fuse, 10 ans d'âge !

En janvier 1996, les Felletinois recevaient pour la première fois dans leur boîte aux lettres le bulletin municipal. Il devait s'appeler quelques numéros plus tard "Dis Fuse".

31 numéros aujourd'hui qui racontent 10 ans de la vie de notre commune ;

Rappelez-vous : la Maison Bardolle (qui abrite aujourd'hui l'office de tourisme), la rénovation du château, la cogénération, et plus récemment l'inventaire du patrimoine felletinois.

Ces 10 ans représentent un tournant pour ce bulletin municipal : l'heure est venue de faire savoir si vous êtes satisfait de la formule actuelle, ou si vous souhaitez des modifications.

C'est pourquoi vous trouverez ci-après un questionnaire concernant vos impressions et autres Dis Fuse.

Vos réponses que nous espérons nombreuses, nous aiderons à mieux répondre à vos attentes et en sorte que "Dis Fuse" soit vraiment le bulletin municipal des Felletinois.

**Questionnaire : vos impressions sur Dis Fuse**  
**A retourner à la Mairie, service communication**

(Entourez les propositions qui correspondent à)

Question 1 : Vous lisez "Dis Fuse" :

- à chaque parution
- occasionnellement
- jamais

Question 2 : Vous trouvez ce bulletin :

- intéressant
- moyennement intéressant
- sans intérêt

Question 3 : Quel type de lecteur êtes-vous ?

- vous lisez presque tous les articles
- vous lisez toujours les mêmes rubriques
- vous choisissez quelques articles précis
- sans avis
- vous le parcourez rapidement

Question 4 : Classez ces rubriques par ordre d'intérêt :

- A : m'intéresse particulièrement
- B : m'intéresse moyennement
- C : Ne m'intéresse pas

Les délibérations :           A       B       C

Page Histoire :           A       B       C

Dossier :                   A       B       C

Page environnement : A       B       C

Le point sur :           A       B       C

En bref :                   A       B       C

La vie des associations : A       B       C

Etat civil :               A       B       C

Agenda des manifestations : A       B       C

Souhaitez-vous de nouvelles rubriques ?  
 oui non

Si oui lesquelles.....  
 Si non résidant en Creuse ? oui non

Question 5 : Présentation (lisibilité, mise en page) :

(Entourez la proposition qui correspond à votre choix)

- Vous trouvez "Dis Fuse" :
- Agréable à lire
  - ni mieux ni pire que d'autres bulletins municipaux
  - pas agréable à lire : précisez pourquoi

Question 6 : Quel genre de modifications souhaiteriez vous y voir apporter ? :

- Sur la présentation : précisez.....
- sur le contenu : précisez.....
- autres : précisez.....
- aucune en particulier

Question 7 : Quelles sont pour vous les missions d'un bulletin municipal :

- informer sur la vie des habitants et des associations
- informer sur les projets et les réalisations de la municipalité
- donner des renseignements pratiques et sur la vie quotidienne
- autres : précisez.....

Question 8 :

Vous êtes Felletinois ? oui non  
 Si non résidant en Creuse ? oui non

### *Déneigement*

La commune tient à remercier les employés municipaux qui se sont portés volontaires pour le déneigement lors du week-end neigeux du mois de janvier.

Les circonstances exceptionnelles (une neige qui est tombée sans arrêt toute la journée), n'ont pas permis d'obtenir le résultat que tout le monde aurait souhaité (des chaussées noires). Néanmoins au vu de l'épaisse couche de neige rapidement formée et des moyens utilisés, les employés qui ont travaillé toute la journée du samedi ont fait du mieux qu'ils pouvaient. Qu'ils en soient remerciés.

### *La fête de Noël de l'école maternelle*

Jeudi 15 décembre 2005, les 65 enfants de l'école maternelle ont présenté à leurs parents et aux invités leur spectacle de Noël. Ils ont présenté des chants de Noël, qu'ils répétaient assidûment depuis la rentrée scolaire. Ils ont été récompensés de leurs efforts par la visite du Père Noël qui leur a distribué des cadeaux et des chocolats, pour leur plus grand bonheur !



Leur prochain spectacle sera pour le carnaval qui aura lieu le 14 mars : défilé dans les rues de la ville dès 14h30 puis spectacle à la salle polyvalente à partir de 15h00. Le 16 mars ils présenteront à la maison de retraite un spectacle de danses.

### *Nouveau système de gardes pour les médecins et les pharmacies*

Depuis le 2 janvier 2006, un nouveau système de garde pour les médecins a été mis en place à l'échelle du département :

**DÉSORMAIS LES SOIRS, WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS  
APPELEZ LE 05 55 41 82 02.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 un nouveau système pour les pharmacies a également été instauré.

**Désormais les pharmacies d'Aubusson et de Felletin se**

**partagent les gardes, les dimanches et jours fériés.**

Pour connaître la pharmacie de garde consulter le journal local, allez voir sur la devanture des pharmacies felletinoises ou appeler le 15.

Rien de changé pour les soirs de la semaine.

### *Relais assistantes maternelles : Roul'Doudou*

Le relais assistantes maternelles est un lieu d'informations, de rencontres et d'animations pour les parents, les assistantes maternelles et les jeunes enfants. Animé par l'association aubussonnaise "Clé de contact", le RAM assure également des permanences à Felletin au centre social.

Il propose aux enfants (accompagnés de leur assistante maternelle et adultes) des activités ludiques des animations autour du livre, du conte...

Les parents pourront s'y renseigner sur les modes de gardes, les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre... Les assistantes maternelles peuvent y avoir des informations sur leur convention collective, leur droits et obligations ; elles y trouveront aussi un lieu d'échanges et d'écoute avec les autres professionnels de la petite enfance.

**Pour plus d'informations contacter l'animatrice : Marie-Paule Dennerly, 05 55 67 77 29**

**Prochaines permanences à Felletin (centre social, rue sœur Alphonse) : 14 et 28 février 2006, 14 et 28 mars.**

### *Le câble*

Depuis quelques mois, le réseau câblé appartient à Numéricâble (et non plus France Télécom Câble). La période de transition entre les 2 opérateurs a entraîné quelques perturbations au niveau du service client.

Depuis peu une nouvelle organisation a été mise en place avec de nouveaux contacts pour les abonnés.

En cas de panne contacter directement le 0 892 696 697  
Pour s'abonner contacter le 0 810 10 10 10.

Si les problèmes de réceptions persistent, sans réponse de l'opérateur, contacter la Mairie.

### *Un nouveau lotissement*

Mi janvier, la commune a débuté les travaux de viabilisation du terrain qui va accueillir un nouveau lotissement. Il s'agit du lotissement de Beaumont, 2<sup>ème</sup> partie (situé dans le prolongement de l'impasse Jean Murat). 10 lots d'environ 600 m<sup>2</sup> chacun en moyenne, viabilisés, sont proposés à la vente au prix de 15€ HT le m<sup>2</sup>.

**Renseignements : Mairie de Felletin**

### *Le gaz à Felletin*

Le chauffage au gaz de ville connaît un beau succès à Felletin ; en novembre 2005, 183 clients étaient desservis.  
Rens : 0810 140 150.

## De nouveau sur les ondes

Peut-être les avez-vous déjà entendues sur votre poste : depuis ce début d'année, 2 nouvelles radios émettent sur le secteur de Felletin :  
 Magic FM : sur 107.3  
 RCF sur 88.00

## Des nouvelles de la médiathèque

La médiathèque intercommunale Aubusson-Felletin (site de Felletin) compte 1199 inscrits depuis son ouverture en septembre 2004.

En 2005, 25 085 prêts y ont été effectués qu'il s'agisse de CD, Vidéos, DVD, livres...

Les animations de 2005 ont été nombreuses. On peut citer l'exposition de sculptures de Frank Girard ou encore le spectacle de marionnettes du 21 décembre à La Villetelle avec "La Manipule".

**Le 1er mars, de 14h30 à 16h, les enfants de 5 à 8 ans pourront venir fêter Mardi-Gras** à la Médiathèque : déguisement et histoires carnavalesques au programme!

**Du 1<sup>er</sup> au 11 mars 2006, la médiathèque sera à l'heure de la poésie pour le printemps des poètes.**

Il est d'ors et déjà prévu une veillée conte dans le cadre de Coquelicot le mardi 9 mai à 20h30 à la salle des fêtes de Ste Feyre la Montagne. Nous y accueillerons un conteur comorien : Salim Hatubou.

### ET TOUJOURS :

- Les clubs lecture continuent tous les premiers samedis du mois en alternance à Aubusson et Felletin.

4 mars : Felletin, 1<sup>er</sup> avril : Aubusson, etc...

- Les animations enfantines ont lieu tous les 15 jours. Elles sont gratuites et réservées au 6-8 ans. A venir : le thème des souris et du système solaire !

### Renseignements :

**Médiathèque Intercommunale**

**Place Schladming**

**tel : 05 55 66 55 22**

**mediatheque.intercom. aubfel@wanadoo.fr**

## Nouveaux artisans/commerçants

Fleur d'ô : Mme Rachel Jouanny a ouvert sa boutique début décembre. Fleuriste, décorateur, elle vous propose, toujours avec le sourire, des compositions originales et colorées.  
 12 Grande rue, tel/fax : 05 55 66 22 77.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

## Concours : créez le nouveau Prêt à poster de Felletin ??

### Voici l'ancien prêt à poster

Dimension de l'enveloppe : 22cm/11cm



Les prêts à poster ne sont pas de simples enveloppes ; ils sont porteurs de l'image de notre commune, image destinée à voyager et donc à promouvoir notre cité.

Pour que cette image soit aussi la vôtre nous avons souhaité organiser un concours associant les Felletinois à cette démarche.

Il s'agit de proposer une photo ou un dessin destinés à illustrer ces prêts à poster (voir modalité dans le règlement ci-dessous).

L'illustration retenue fera en outre l'objet de la couverture du, voire des, prochains numéros de "Dis Fuse".

**L'auteur de l'illustration retenue recevra un prix de 200 €.**

**La date limite pour l'envoi des propositions est le 31 mars 2006.**

**Préciser au dos de vos envois votre nom et vos coordonnées.**

### Extrait du Règlement :

- La Mairie de Felletin organise un concours pour la création de prêts à poster de la commune.

- Chaque personne peut présenter une photo ou une illustration (dessin etc.)

- Les photos doivent être en couleurs et doivent faire l'objet d'un tirage papier format minimum 10cm /15cm. Les photos réalisées avec un appareil numérique devront nous être remises également sur CD. Les dessins peuvent être en couleurs ou noir et blanc et doivent être présentés sur papier de format A4.

- Le choix de l'illustration retenue sera fait par la commission municipale "communication". Elle se réserve le droit de ne choisir aucune des propositions faites si celles-ci ne sont pas exploitables (de part leur contenu, ou leur qualité technique). Les décisions du jury sont sans appels possibles.

- Le propriétaire de la photo ou du dessin cède à la Mairie le droit d'exploiter sa photo ou son dessin, à titre gratuit.



ARGARDOM

## Section UNRPA Felletin

(Union Nationale des Retraités et Personnes âgées)

Tous les adhérents de la Section de Felletin sont invités à participer nombreux à l'Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 8 avril à 14h30, à l'Espace Tibord Duchalard.

Comme chaque année, les débats seront suivis de la distribution des colis annuels.

Le mois de mars sera un mois riche en activités pour la section de Felletin :

- le dimanche 12 mars, loto à la salle polyvalente de Felletin, 14h

- le mardi 21 mars, sortie à Montluçon Athanor pour un spectacle de chants et danses (comédies musicales, opérettes, musiques de films)

- le 25 mars, déplacement à Guéret pour le Congrès départemental organisé par la Fédération UNRPA de la Creuse où seront évoquées les actions de l'UNRPA dans le domaine social et celui de la santé.

En effet, l'action de l'UNRPA ne se limite pas à proposer des activités de loisirs à ses adhérents.

Au nom et avec la participation de toutes les sections, la Fédération de la Creuse organise ou soutient des actions de défense du pouvoir d'achat des retraités et des pensions ; elle lutte pour le développement des services publics, pour le maintien des hôpitaux de proximité et leur modernisation, pour la création de structures adaptées aux personnes dépendantes.

Le Conseil d'administration de la Section de Felletin invite les retraités, préretraités et même actifs qui se reconnaissent dans ces actions à venir rejoindre ses rangs.

*La Présidente  
Hélène Giraud*

## Association d'aide à domicile d'Aubusson et ses environs

L'immeuble du n° 3 de la rue des Tours de l'Horloge à Felletin est devenu le point d'accueil du vendredi matin pour les familles à la recherche d'information et le personnel de l'Association d'Aide à domicile d'Aubusson et ses environs - AGARDOM.

L'intervenante, responsable du secteur de Felletin-Gentioux-La Courtine, reçoit et accueille les visiteurs, écoute, prend des notes, répond au téléphone -En relation directe par informatique avec le siège d'Aubusson, elle ouvre les dossiers de demande d'aide à la personne, lance les premières démarches, recherche des solutions, informe sur les diverses possibilités offertes pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Devant l'importance de la demande, il est prévu d'augmenter la fréquence des permanences. L'information à ce sujet sera communiquée ultérieurement.

A noter de plus que le service "Lecture-Convivialité", animé par Véronique et Line, est à votre disposition pour vous apporter gratuitement à votre domicile un choix de livres et documents dans les domaines qui vous intéressent, au cours d'une visite qui sera l'occasion d'un agréable moment de détente. De petites animations autour de réalisations manuelles (tricot, couture, crochet, peinture, etc ...) et même une première approche de l'ordinateur (en liaison avec la Cyber-Base de Felletin) seront organisées, en fonction des demandes exprimées. L'Association AGARDOM et tout son personnel se tient aux côtés des familles pour permettre aux personnes aidées de pouvoir rester à leur domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

- A Felletin : le vendredi matin, 3 rue des Tours de l'Horloge, de 08h30 à 12h30. Tel. 05 55 665565
  - A Aubusson : Esplanade Charles de Gaulle, tous les jours ouvrables, de 08h. à 12h. et de 13h30 à 18h. (17h. le vendredi) Tel. 05 55 83 35 00, Fax. 05 55 83 35 09.
- Courriel : [agardom@wanadoo.fr](mailto:agardom@wanadoo.fr)

*Michèle Mazetier  
Trésorière*



photo Freddy Le Saux



## L'association "le Plaisir de Lire" prend un nouveau départ



Suite à la démission des deux piliers du Conseil d'Administration, Florence Pinton Présidente et Claude Noury Secrétaire Générale, Le Plaisir de Lire a bel et bien été en danger et La Journée du Livre menacée. Il a fallu beaucoup d'obstination et d'énergie à Florence Pinton et aux administrateurs sortants pour mobiliser de nouveaux responsables et relancer ainsi l'association.

Une équipe renouvelée est donc en place depuis le 19 décembre, constituée de Géraldine Fuchs Présidente, Marie-Christine Bouligaud Secrétaire Générale et Joseph Sardou qui fait office de Secrétaire Général adjoint. Des membres de l'équipe sortante se sont aussi représentés, Florence Pinton, Odette Coignoux, Jean Capdeville, Annie Delbos, Nicole Goguet et Danielle Saintemartine. Leur expérience, leur attachement à l'association et surtout leur volonté d'épauler les nouveaux élus ont permis au Conseil d'Administration d'être très vite opérationnel.

Le Plaisir de Lire, c'est aussi le plaisir de se rencontrer, se retrouver et échanger. Les adhérents ont tous une passion commune, la lecture et un projet, promouvoir la littérature par des rencontres et des manifestations culturelles à Felletin.

Ainsi le succès de La Journée du Livre est dû à la mobilisation et à l'enthousiasme des adhérents qui préparent cette journée tout au long de l'année.

Si vous aimez les livres, si vous désirez (dans la mesure de vos possibilités) participer à l'organisation de La Journée du Livre qui aura lieu le 11 août 2006, nous accompagner à la sortie annuelle de l'association et partager avec nous cette richesse inépuisable qu'est la lecture, venez nous rejoindre en adhérant à l'association, vous y serez les bienvenus.

Je terminerai par un coup de chapeau à Claude Noury et Philippe Breish qui quittent l'association. Ils y ont consacré un temps et une énergie considérables et nous les en remercions chaleureusement.

**Pour tout renseignement, contactez Joseph Sardou ou Marie-Christine Bouligaud. Tel : 05 55 66 75 02**

**Le Plaisir de Lire  
Office du tourisme à Felletin**

*La Présidente  
Géraldine FUCHS*



## La Cyber Base

Et le Conseil d'administration de LAMIFA

Vous présentent leurs meilleurs vœux pour  
l'année 2006



### Adhésion à la Cyber Base

Nous rappelons à nos adhérents  
que la nouvelle carte d'adhésion  
est arrivée à la Cyber Base.



### Parce qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre!

**N'hésitez plus!**

**Venez faire vos premiers pas!**

L'animation **LES PREMIERS PAS** se déroule  
tous les mardis de 14h à 15h. Une découverte  
des bases de l'informatique, du clavier, de la  
souris, vous sera proposée. Vous pourrez aussi  
utiliser Internet et apprendre à utiliser une  
adresse email.



Aide aux acquisitions scolaire: le mardi et le jeu-  
di de 16h30 à 18h accueil des enfants de Felletin  
et de Saint Quentin la Chabanne. Cette année,  
environ 50 élèves participent à cette animation.

### La Cyber Base Ailleurs...



### Les Déplacements à St Maixant !!

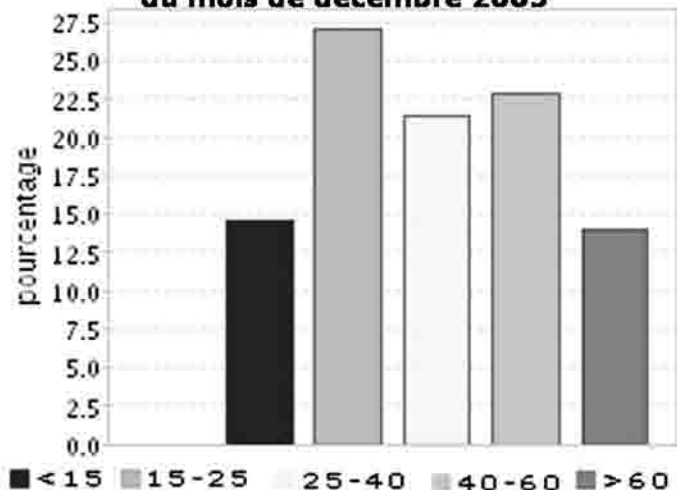
Nous remercions le public ainsi que la mai-  
rie de Saint Maixant, qui nous accueille ré-  
gulièrement dans sa commune. Pour avoir  
le programme des initiations prévues ou  
pour vous inscrire, contactez la mairie de  
Saint Maixant au 05 55 66 12 56

### Horaires et tarifs

Mardi	10h - 12h	13h30 - 20h
Mercredi	10h - 12h	13h30 - 18h30
Jedi	10h - 12h	13h30 - 18h30
Vendredi	10h - 12h	
Samedi		14h - 17h

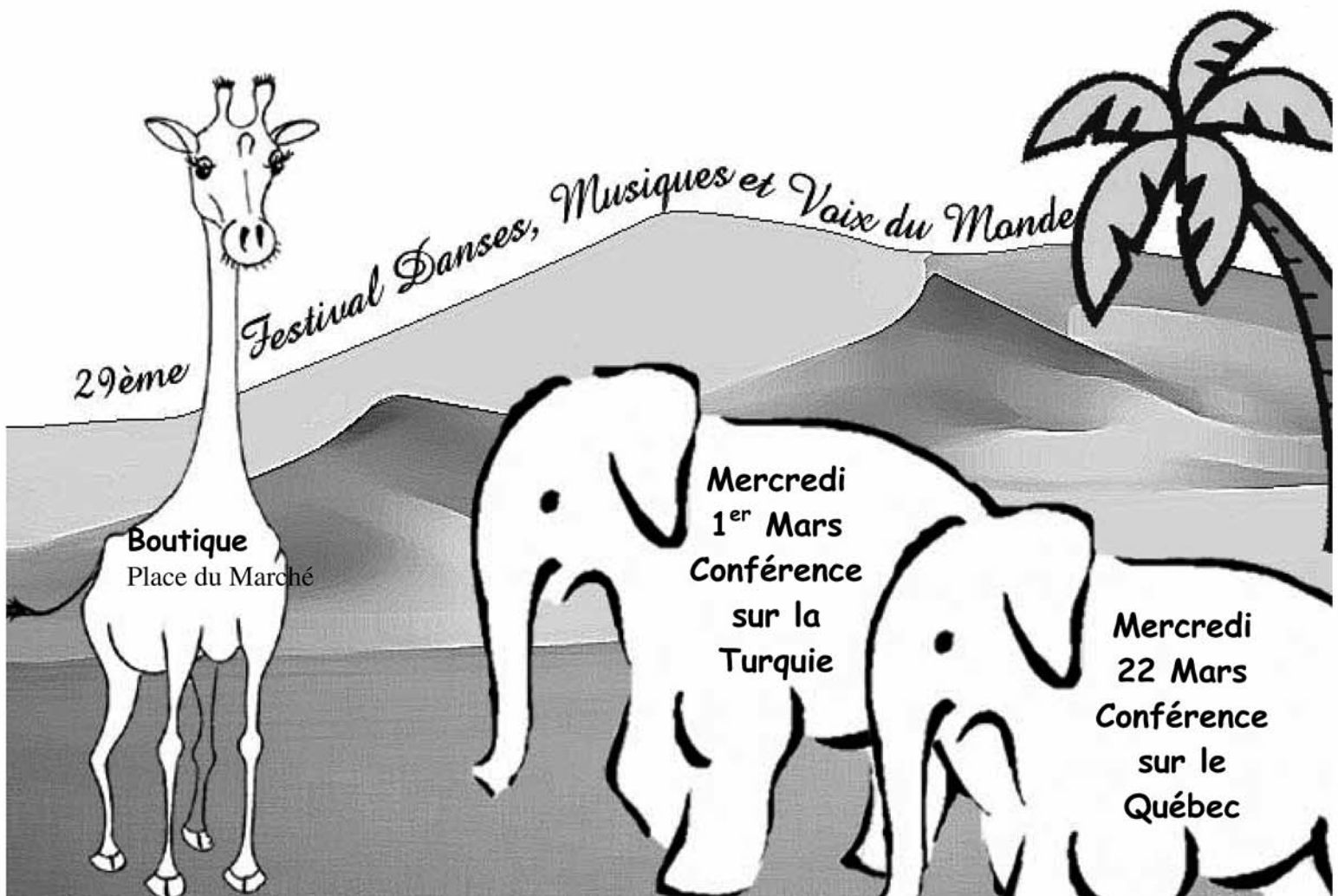
Adhésion Cyber Base 2€ - Heure: 2€  
forfait de 5h à 7€ et de 10h à 13€  
Gratuit les mardis de jeudis de 13h30 à 15h ainsi  
que pour les recherches d'emploi

### Répartition des adhérents par âge à la fin du mois de décembre 2005

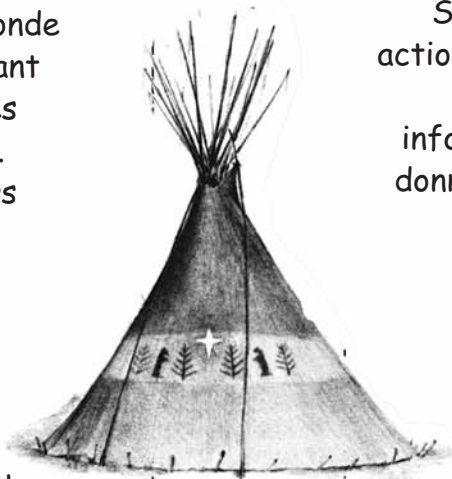


# 2006 ouvre ses portes sur le monde

2 au 6  
août



L'association Les Portes du Monde a déjà ouvert ses portes sur le monde fascinant des indiens en recevant l'exposition "Sous le Soleil des Indiens" du 14 au 22 janvier. Au total près de 200 visiteurs et 7 classes sont venus la découvrir. Ils ont été ravis d'avoir passé un bon moment devant la beauté des tissages et de l'artisanat tout en se cultivant grâce aux panneaux informatifs, aux livres et aux vidéos.



Si vous souhaitez soutenir les actions de l'association, n'hésitez pas à devenir adhérent. Pour information, votre cotisation vous donne droit à un euro de réduction sur chaque conférence organisée en synergie avec Connaissance du Monde.

Pour tout renseignement :  
Association Les Portes  
du Monde  
Place du Marché - 23500 Felletin

## Comité felletinois de jumelage

### Déplacement du Comité felletinois de Jumelage à Schladming

Du 9 au 12 novembre 2005 une délégation de 27 personnes été invitée à Schladming pour participer à une foire exposition afin de présenter et de vendre des produits régionaux et nationaux : vins , fromages, gâteaux (Le Creusois), foie gras etc. qui remportent toujours beaucoup de succès.

C'était aussi l'occasion d'acheter les nombreux produits autrichiens qui seraient proposés lors de la troisième édition du marché de Noël des 16 et 17 décembre.



### 3<sup>ème</sup> Marché de Noël autrichien Un défilé de Krampus à Felletin

Comme l'année dernière, une délégation d'une vingtaine de personnes du Comité de Jumelage Autrichien était présente pour faire découvrir aux petits et aux grands ses traditions de Noël.

Elle était accompagnée des horribles Krampus, ces créatures vêtues de peaux de chèvres, de masques en bois et qui fouettent les spectateurs sur leur passage. Mais aussi de personnages comme Saint Nicolas et son ange.

Durant ces deux jours, ils avaient gentiment accepté de participer à un défilé en soirée qui partait de la Chapelle Blanche et parcourait tout Felletin pour se terminer au jardin des Feuillantines.

Félis et les enfants avaient aussi répondu présents et escortaient avec des lampions et des feux de bengale ces monstres qui mettaient en cage les petits qu'ils trouvaient sur leur passage.

Mais tout est bien qui finit bien grâce à Saint Nicolas et au Père- Noël qui firent une distribution générale de bonbons !

C'est par un feu d'artifice que ces deux jours prirent fin.

Sur le marché, différents produits autrichiens (chocolats, bière, charcuterie, gâteaux de Noël, décorations...) étaient proposés dans les chalets implantés dans toute la ville, mais aussi dans une boutique tenue par la délégation autrichienne.

Les artisans régionaux étaient aussi présents dans les chalets ou les stands.

Nous remercions le centre équestre de Felletin la chorale de Saint Quentin la Chabanne, la formation de musique traditionnelle de Georges Prudent et les animatrices de l'atelier maquillage de l'association Bilboquet qui ont participé aux animations ainsi que toutes les personnes et les bénévoles qui apportent leur aide et leur soutien pour la réussite de cette manifestation.

Le Comité prépare toute l'année ses animations, tous les membres se réuniront prochainement pour planifier l'année 2006.

*Muriel Martinet  
Présidente*



## Office de tourisme - Les Journées de la laine

Le dernier week-end d'octobre a vu se dérouler la dernière édition des Journées de la laine et à l'heure des bilans, l'ensemble des participants était plus que satisfait. Cette année encore, le public a confirmé son engouement pour ce rendez-vous automnal où savoir-faire et convivialité sont au programme. Près de 3000 visiteurs ont ainsi, durant tout le week-end, pu profiter d'un programme plus qu'attractif. Entre les visites d'entreprises, les conférences, les démonstrations de savoir-faire sur les stands ou bien encore les animations variées, la laine s'est dévoilée sous toutes ses coutures. Cette année, la 6<sup>ème</sup> édition des Journées de la laine coïncidait avec la fête du Parc Naturel Régional de Millevaches. A cette occasion, différents événements étaient programmés afin de faire découvrir les multiples facettes de ce territoire : Conférence sur l'agneau du plateau, déjeuner gastronomique concocté par les Toques Blanches du Limousin et concerts de rock gratuits sont venus rythmer la fête.

Notons que chaque année, la manifestation gagne en renommée et la réflexion amorcée, il y a déjà quelques années autour de la valorisation de la laine et de ses

savoir-faire, semble aujourd'hui devenir une préoccupation importante au niveau des instances départementales et régionales. Aujourd'hui, une chose est sûre, lorsque l'on évoque "la filière laine", Felletin est devenu un maillon incontournable.



© Office de Tourisme / NF

**La Compagnie Tirelaine** : Spectacles de marionnettes et Contes autour de la laine ont fait rêver petits et grands.

### Stages de Feutre

Devant le succès rencontré lors des Journées de laine et face aux nombreuses demandes recensées à cette occasion, l'Office de Tourisme a programmé plusieurs stages de feutre dans les mois à venir.

Les sessions de formation s'adressent à tous : Adultes, enfants, en initiation ou en perfectionnement, à la journée ou demi-journée.

Ces stages, encadrés par une feutrière confirmée, se dérouleront dans une ambiance conviviale.

#### Pour chaque session :

- le nombre de participants est limité pour faciliter l'apprentissage
- la laine et le matériel sont fournis
- le stagiaire repart avec l'objet réalisé et un kit de matériel (restes de laine non utilisée, papier bulle...)



©Office de Tourisme/NF

Exemple de petits sujets réalisés avec la technique du feutrage à l'aiguille

### Calendrier des stages

#### Module 1/2 journée ou journée (Public adultes) – Initiation

- Mercredi 19 et 26 avril
- Samedi 6 mai
- Lundi 24 juillet
- Jeudi 3 et Lundi 3 août
- Vendredi 27 octobre

#### Module 1/2 journée (Public enfants) – Initiation

- Jeudi 20 avril
- Lundi 31 juillet

#### Module journée (Public adultes) – Perfectionnement

- Perfectionnement I
  - Mardi 8 août
  - Lundi 30 octobre
- Perfectionnement II
  - Mardi 9 août
  - Mardi 31 octobre
- Perfectionnement III
  - Jeudi 10 août
  - Mercredi 1<sup>er</sup> novembre

Renseignements sur le contenu des stages, tarifs et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme.

### Carte Luciole

"Avec votre carte LUCIOLE, Cueillez un grand bouquet de loisirs dans la Creuse"

Saluons l'initiative du Comité Départemental du Tourisme qui propose aux résidents de la Creuse de devenir un ambassadeur privilégié du département.

Gratuite, la carte LUCIOLE est nominative et permet à son détenteur de bénéficier d'une entrée ou prestation gratuite chez tous les prestataires adhérents à l'opération (sites touristiques, animations, loisirs de plein-air...) pour 2 entrées ou prestations achetées. Une façon sympathique pour faire découvrir la Creuse à ses amis ou à sa famille.

N'hésitez pas à la demander auprès de l'Office de Tourisme (se munir d'un justificatif de domicile).

Office de tourisme 05 55 66 54 60

Email : [ot@mairie-felletin.fr](mailto:ot@mairie-felletin.fr)

### Randonner c'est bon !

Alors que la saison 2005 s'est achevée autour d'un repas et d'une projection des bons moments passés sur les chemins à la découverte du patrimoine local, naturel, culturel, gastronomique, déjà les réjouissances 2006 vont bon train. La rando des rois fut l'occasion d'élire les rois et reines des chemins, début février la rando chandeleur met en concours les talents culinaires des marcheurs autour des crêpes. L'hiver est une saison où randonner rime souvent avec goûter mais ce n'est pas une raison pour en oublier les sentiers.

Tous les mercredis et certains week-end Rando Sud Creuse vous emmène sur les chemins, l'année dernière c'est ainsi qu'environ 800 km ont été parcouru par les plus assidus, passant de la vallée de la Creuse au Plateau de Millevaches, du Mont Gerbier de Jonc aux cascades du Mont-Dore, de Tarnac à la Nouaille et des crêpes au magret de canard !

Les randonnées estivales sont aussi des moments de rencontres intéressants entre les locaux et les estivants de passage pour leur faire apprécier le charme de notre région au travers d'animations aussi riches que variées allant de la balade gourmande à la balade nocturne musicale, de la balade équestre à la balade famille, de la balade du festival à la rando découverte des tourbières. Cette année encore les randonnées seront belles en surprises et en découvertes. A ce propos nous cherchons une personne passionnée d'astronomie qui serait prête à nous faire partager ses connaissances lors d'une sortie nocturne, n'hésitez pas à nous contacter à l'Office de Tourisme.

Le programme est disponible à l'Office de Tourisme et il est encore tant de venir adhérer à cette activité ou du moins à l'essayer le temps d'une randonnée.

### Pensez aussi au swin !

L'été dernier l'Office de Tourisme à mis en place une nouvelle activité pour petits et grands, le swin-golf. Cette activité ludique permet de s'initier au golf à travers des petits ateliers-jeux et de finir sur un parcours de 5 trous grandeur réelle !

Les séances de 2 heures sont encadrées par Frédéric animateur randonnée et aussi de swin ! Le swin est praticable toute l'année sur réservation avec un

minimum de 5 participants. Des séances seront aussi programmées pendant la période estivale.

**Pour toutes ces activités de plein air n'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'Office de Tourisme.  
05.55.66.54.60**

*Frédéric Houssard  
Animateur – Office de Tourisme - Felletin*



## L'union cycliste à l'aube d'une nouvelle saison

Après la bonne saison 2005, dont le bilan a été donné au cours de l'assemblée générale du 3 décembre dernier, l'Union Cycliste Felletinoise se tourne maintenant vers 2006, avec une grande continuité tant en ce qui concerne les effectifs que les organisations.

**- La section FFC :** l'équipe première, la vitrine du club, est pratiquement inchangée : Jean-Luc Masdupuy, Julien Lamy, Noël Gagnant, Vincent Guillout constituent toujours l'ossature de l'équipe. Sébastien Darrin est parti rejoindre l'U.C. Brive, il est remplacé par Jean-Marie Ballereau, un excellent coureur bien connu en Limousin, licencié l'année dernière à Lignières. Le britannique O'Callaghan complètera le groupe de même que les anciens, Michel Commergnat, Marc Dejammet, Alain Riffaud et Dominique Jeamot qui devraient briller en série régionale et sont capables de bien se comporter au niveau supérieur.

Du côté des organisations, la Felletinoise, le Dimanche 28 mai devrait revêtir un tour particulier puisqu'elle servira de support au championnat de France militaire.

La plupart des organisations de 2005 sont reconduites en 2006 :

- **La Courtine le samedi 17 juin (nationale)**
- **St Oradoux de Chirouze, le samedi 5 août (nationale)**
- **St Quentin la Chabanne, le mardi 15 août (régionale)**  
sous réserve

### **- Magnat l'Etrange, le dimanche 20 août (régionale)**

Le dimanche 22 octobre le cyclo cross de Magnat l'Etrange devrait être un succès puisqu'il sera intégré au challenge Régional André Dufraisse.

**La section UFOLEP :** l'équipe d'excellents coureurs UFOLEP (titulaires pour la plupart de la double licence FFC) va continuer à s'illustrer dans les championnats départementaux et régionaux ; Laurent Bréchar, Philippe Fourgeaud, Christian Fenille figureront encore parmi les meilleurs dans les compétitions de la région.

**La section FFCT :** les cyclotouristes vont continuer à sillonner les routes du Limousin et des régions plus éloignées. Le club organise ses randonnées habituelles : Felletin le Puy de Dôme, le dimanche 18 juin  
La jojo, rando des pins et des hêtres, le dimanche 9 juillet  
Les mille virages, à St Oradoux de Chirouze le samedi 5 août.

On voit ainsi qu'en 2006, l'U.C.F. est prête à soutenir sa réputation, à rester un club phare du Limousin ; le cyclisme, sport populaire, continuera à animer le Sud de la Creuse.

*Jean-François Pressicaud*

## Association de gymnastique volontaire - section de Felletin

Depuis le mois de novembre 2005, l'association de gymnastique volontaire a repris son activité. Les séances sont assurées tous les mercredis de 20h00 à 21h à l'espace Tibord du Chalard, par Monsieur Eric Longy, animateur diplômé.

Pour tous renseignements complémentaire, vous pouvez contacter Muriel Fernandez, présidente au 05 55 66 41 05.

*Muriel Fernandez,  
Présidente*

## Association "les amis de l'école de Felletin"

L'Association " les amis de l'école de Felletin " remercie chaleureusement l'ensemble des commerçants qui ont contribué à la réussite de notre loto en nous offrant généreusement de très beaux lots. Nous vous informons

également que la soirée fondu-frites aura lieu cette année le 20 mai 2006 à la salle polyvalente de Felletin.

*Véronique Magnanou  
Présidente*

# Agenda des Manifestations\*

## FÉVRIER

**Dimanche 26** – Loto organisé par le Club "Le bel automne"  
Espace Tibord du Chalard, 14h

## MARS

**Mercredi 1<sup>er</sup>** – Conférence Connaissance du monde, "La Turquie", un film d'André Mahuzier, Espace Tibord du Chalard, 20h30.

Dimanche 12 mars : loto de l'UNRPA, salle polyvalente, 14h

**Mercredi 22** – Conférence Connaissance du monde, "Québec", un film de Sébastien Braquet, Espace Tibord du Chalard, 20h30.

**Samedi 25** – Représentation théâtrale : "L'intoxe" par la Compagnie de la vieille prison de Châteauroux. Salle polyvalente, 20h30.

## MAI

**Samedi 20** : soirée fondu-frites des amis de l'école - à la salle polyvalente

**Samedi 27 et Dimanche 28** – Salon des Antiquaires, Gymnase.

**Dimanche 28**, course cycliste " la Felletinoise " - UCF

## JUIN

**Samedi 17** – Journée du Patrimoine de pays

**Samedi 24** – Randonnée sur le secteur de Treignac (15 km) et visite d'une chocolaterie,  
Départ de l'Office de Tourisme de Felletin à 9h.

**Samedi 24 et Dimanche 25** – Fête patronale

\* Liste non exhaustive

## Etat Civil du 7/10/2005 au 3/02/2006

### NAISSANCES

Maël MOREIRA CARNEIRO, le 07/12/2005  
Luca, Maurice, Jean RAMPIGNON--BUSSINET le 17/12/2005

Avec toutes nos félicitations

### MARIAGE

Alessio BATAZZA et Rebecca JULIEN, Le 16/11/2005  
Pascal GACHET, et Florence FAURE, Le 17/12/2005

Avec toutes nos félicitations.

### DECES

Le 20/10/2005, Odette BAILLARGEAT, veuve DELLI EUX, Résidence Jean Mazet  
Le 12/11/2005 Micheline MARTINET, 21, rue de Beaumont  
Le 15/11/2005, Marie PIERRE, veuve DEMARET, rue Soeur Alphonse  
Le 22/11/2005, Jean-Pierre ESCALLE, 44, route d'Aubusson  
Le 06/12/2005, Patrick LAUTARD, 10, rue de la Maison Rouge  
Le 10/12/2005 Denise LACHÈZE, veuve COISSAC, Résidence Jean Mazet  
Le 22/01/2006 Emile MANOU, Résidence Jean Mazet  
Le 24/01/2006 Jean COMBAS, Le Liaport  
Le 28/01/06 Zoé Alphonsine Rayet, Résidence Jean Mazet  
Le 31/01/06 Francis Pierrot, 3 rue Courte  
Le 3/02/06 Marie-Antoinette Lefort, Résidence Jean Mazet

Avec toute notre sympathie.